



REPUBLIQUE DU BENIN

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

INSTITUT NATIONAL DE L'EAU



Le Secrétariat général

Abomey-Calavi, le 5 décembre 2022

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Organe : Direction et les membres du CODIR

Nature de la réunion : journées pédagogiques

Lieu : salle de cours nouveau bâtiment

Date : lundi 28 et mardi 29 novembre 2022

Heure de démarrage : 10 heures

Président de séance : Professeur Daouda MAMA

Participants : Cf. liste de présence

Points inscrits à l'ordre du jour :

- 1- Point des activités (volet enseignement, volet administratif)
- 2- Point de sélection des vacataires
- 3- Dispositions pour la poursuite des activités de l'année académique 2021-2022
- 4- Divers

Description sommaire des points abordés :

1- Point des activités (volet enseignement, volet administratif)

Département Eau pour l'Agriculture et la Société :

Les activités de l'année académique 2021-2022 se sont bien terminées, les résultats des 2^{ème} et 3^{ème} années GRME et GCREC sont délibérés ainsi que ceux de master 1 après rattrapage. Les étudiants ont repris les cours. Mais au niveau du master 2 GCREC, semestre 3, les résultats ne sont pas encore disponibles.

Le démarrage des cours n'est pas encore effectif à certain niveau. Ce retard est dû au fait que le traitement des contrats des enseignants vacataires n'est pas encore abouti pour procéder à l'affectation des cours.

Le problème de salle de cours : il a été décidé que la 2^{ème} et 3^{ème} année GRME occupent leurs salles de cours, la petite salle est affectée à master MARIMA ou GRME. La grande salle du département du nouveau bâtiment est affectée au GEA et la salle A, pour GRME. Une salle a été également négociée au niveau de la FSA en cas d'insuffisance de salle. Par conséquent, le problème de salle est presque résolu.

Concernant le démarrage des cours, il a été décidé que les vacataires qui sont sous les enseignants permanents de l'INE démarrent les cours en attendant le point et la sélection des dossiers des enseignants vacataires.

Le problème de vidéoprojecteur : 3 vidéoprojecteurs en panne et leur réparation semble être difficile.

Département Génie de l'Eau et Assainissement

La Licence a été délibérée totalement ainsi que les masters EHA, Hydraulique et Assainissement, Master_Hydomécanique. Quant au niveau du master GTE, la délibération n'a pas encore eu lieu parce que certains enseignants n'ont pas encore remis les notes. De plus, une feuille de composition d'un étudiant n'a pas été retrouvée lors des travaux du secrétariat. Un travail de recherche sera fait pour retrouver la copie perdue.

Par rapport à la rentrée, les cours ont commencé au niveau licence et master 2. Les cours seront bientôt effectifs au niveau de master 1.

L'insuffisance et l'état délabré de certaines salles de cours et le manque de réactifs de laboratoire constituent un frein pour le bon déroulement des activités académiques du département.

Département d'Hydrologie et Gestion des Ressources en Eau

- Les première et deuxième années ont terminé leur session de rattrapage et la délibération a été faite. La première et deuxième année ont commencé les cours et y sont bien avancées (4 cours finis en 1^{ère} année et 3 cours en 2^{ème} année). La deuxième année fait son cours dans une salle exiguë, 70 étudiants pour une salle de 40 places. Le problème de salle se pose également au niveau de licence 3.

Il faut faire remarquer que certains cours ont pris fin et d'autres sont en cours d'exécution. Le point d'exécution des cours en master pour l'année académique 2021-2022 se présente ainsi qu'il suit :

- Master éco hydrologie : 2 UE non exécutées (Bio indicateur et bain linguistique en pays anglophone) ;

- Master Géohydrologie : 8 cours non exécutés à savoir :

- * stratigraphie géologique
- * hydraulique des puits de captage
- * modélisation hydrogéologique
- * commentaire des cartes
- * hydrodynamique souterraine
- * hydrologie isotopiques
- * Pratique de la prospection
- * anglais

- Master hydrologie quantitative

En semestre 1 : 10 cours ont été exécutés, reste 2 cours

En semestre 2 : 5 cours ont été exécutés, reste 6

Les cours ont pris fin en semestre 3, soit au total 8 cours restants en S1 et S2.

Le démarrage des cours de l'année académique 2022-2023 en master n'est pas encore effectif pour raison d'insuffisance des enseignants et indisponibilité de salles de cours.

Responsable Formation Continue

Les cours se sont bien déroulés sans une difficulté majeure. Une activité a été programmée pour les étudiants de master pour une école de terrain avec une délégation des Américains. Cette délégation est composée de 8 personnes y compris les enseignants pour les travaux du terrain du 2 au 16 décembre 2022 avec les étudiants de master 2.

Par ailleurs, il a été notifié également la prise de service d'une secrétaire stagiaire pour assurer le secrétariat de la formation continue.

Recommandations :

Au vu de tout ce qui précède, il a été demandé à tous les chefs de département :

- d'instruire les enseignants vacataires pour déposer leurs supports de cours
- d'adopter la mutualisation des grandes salles de cours pour réduire le problème d'insuffisance de salle
- de demander aux enseignants vacataires une fiche contenant la pratique de leur cours pour la régularisation
- d'informer les enseignants vacataires qu'un crédit est égal à 15 heures
- d'élaborer un contrat par enseignant et non pas département
- de réaliser un tableau récapitulatif par enseignant contenant des heures effectuées dans chaque département
- de réaliser un tableau récapitulatif aussi pour chaque enseignant permanent de l'INE retraçant le nombre d'heures ainsi que les intitulés des cours effectués dans chaque département
- de faire le listing des enseignants missionnaires qui peuvent exécuter les cours aux étudiants et qui seront pris en compte par le C2EA
- de définir le cadrage des heures de vacation pour réduire un peu les frais de vacation qui dépassent largement le montant prévu
- de la mise en application des ECUES remaniées à Ouidah
- de faire la liste des réactifs et le coût à envoyer à l'administration
- de faire le point des heures exécutées par semaine par le personnel permanent par chaque département

2- Point de sélection des vacataires

Le traitement des dossiers a été fait et les contrats sont signés. Il est demandé à tous les chefs de départements de répartir équitablement les cours pour qu'un enseignant vacataire n'ait pas plus d'heures que d'autres. Il est demandé aux enseignants permanents d'exécuter le maximum de leurs cours pour réduire un peu les frais de vacation qui deviennent de plus en plus exorbitants.

3- Dispositions pour la poursuite des activités de l'année

Des dispositions ont été prises dans le cadre de la mobilisation du matériel de travail et la réfection de quelques salles de cours surtout dans la zone master.

4- Divers

Les divers ont porté sur :

- la formation master qui va démarrer cette année en cours du soir en HYAS sous la coupole de la formation continue
- la question du non paiement des salaires des nouvelles recrues a été soulevée : des explications ont été données et des suggestions ont été faites dans ce sens pour aboutir à une solution
- les difficultés d'aboutissement du dossier de nomination de Dr DOSSOU-OLORY depuis deux ans qu'il a pris service à l'INE
- la réfection des salles de cours de la zone master
- les prérogatives de la scolarité est soulevé : le suivi du déroulement des cours, la répartition et/ou l'occupation des salles de cours, etc.
- le bain linguistique : une solution à jury mixte a été recommandée
- le cloisonnement de certaines salles pour pallier au problème de salle
- la question du paiement des heures supplémentaires des enseignants : il est informé aux enseignants que ces heures seront désormais payées.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, les séances ont pris fin régulièrement à 17 heures 45 mn.

La Secrétaire de séance



Edwige HOUENOU LADIKPO